

## COMPTE-RENDU DU CTL DU 1er MARS 2016

Nous nous sommes demandés si ce premier vrai CTL de l'année allait pouvoir se tenir. Reporté unilatéralement par la Direction pour que le DRFiP, qui devait préparer la venue du Secrétaire d'Etat, soit présent, ce CTL a finalement pu se dérouler malgré le programme chargé de vos élus. Les points à l'ordre du jour ont tous été abordés et présentent encore de nombreux changements pour notre Direction.

### **Le pôle juridictionnel**

La responsable de la Division des Affaires Juridiques a présenté un point concernant la mise en place du pôle qui sera "pérennisé en sa forme actuelle".

Initialement composé de 6 rédacteurs, le pôle a été renforcé pour faire face au flux et à plusieurs absences. Son effectif a été porté à 8 équivalents-temps-plein (ETP).

Selon la Direction, sa mise en place n'a pas altéré les résultats alors que nous avons soulevé une baisse de l'indicateur principal de 5 points et un recul des autres missions.

Nous avons demandé des précisions concernant le format de la cellule, à mettre en parallèle avec les 7 emplois annoncés lors du CTL suppressions d'emplois, ainsi que sa composition (agents dédiés, temps partiel, renforts,...).

Ont également été soulignés la charge supplémentaire de travail pour les agents et le niveau d'adaptabilité qui leur est demandé. En réponse, l'effectif de la cellule est confirmé à 7 ETP comprenant des agents dédiés et des agents à temps partiel sur cette mission auxquels peuvent s'ajouter des renforts ponctuels.

Le Directeur a précisé que l'adaptabilité requise des agents est un corollaire "naturel" de leur fonction qui ne soulève, de son point de vue, aucune difficulté particulière.

Concernant l'impact sur l'ensemble des missions, le principe d'un point d'étape sur la situation générale de la Division des Affaires Juridiques lors d'un prochain CTL est acté.

Interpelé sur le travail de renfort fourni par les collègues non directement intégrés au pôle, le Directeur conclut que ces collègues "ont tort de croire qu'ils sont des variables d'ajustement"

Pour ce point soumis au vote, vos élus se sont exprimés contre.

### **Harmonisation de l'organisation interne des SIE**

Une 2ème réunion est prévue courant mars.

A la question de savoir si les agents seront associés à ces groupes de travail, la Direction a répondu qu'a priori non. Toutefois, selon les sujets abordés, leur participation sera peut être sollicitée.

Cette harmonisation vise à adopter un même schéma de fonctionnement qui repose sur 3 pôles : comptabilité, gestion, recouvrement.

Solidaires Finances Publiques a rappelé que, si cette organisation était déjà adoptée dans la plupart des SIE, il n'en demeure pas moins que cette dernière est nettement moins transposable aux petites structures.

La Direction a précisé qu'il s'agit d'un modèle vers lequel il faut tendre mais qui doit être aménagé en fonction des situations particulières.

Solidaires Finances Publiques a évoqué divers problèmes rencontrés par les services comptables des SIE tels que des rapprochements non effectués automatiquement, pour lesquels un traitement manuel lourd et complexe a dû être effectué.

Toutefois, tous les problèmes ne sont pas résolus, notamment le rapprochement des retenues à la source (document 2494). Les solutions à mettre en œuvre sont toujours à l'étude. Ces situations sont compliquées par le changement périodicité des dépôts des déclarations et des paiements (mensuelle devenu trimestrielle).

### **Conséquences de l'évolution des emplois du contrôle fiscal et du SCCAP (Service de Contrôle de la Contribution Audiovisuelle Publique)**

Dans l'application de son dossier emploi 2016, la DRFiP a décidé le transfert d'un emploi d'IP et de 3 emplois de vérificateur du département, pour un redéploiement national.

### **C'est la 6ème BDV qui sera sacrifiée !**

Les agents concernés sont donc obligés de rédiger une demande de mutation, soit nationale, soit locale, selon les cas.

De plus, 4 emplois C supprimés en Direction dans le cadre du dossier emploi, se traduisent par la fermeture du SCCAP Nord qui comportait pourtant 9 agents (1 A, 3 B, 5 C).

Ce service est supprimé et les 4 emplois C redéployés au pôle national de Toulouse.

Les 9 agents concernés sont donc également contraints de rédiger une demande de mutation.

Solidaires Finances Publiques dénonce le sacrifice de ces structures réalisé sans information préalable des instances représentatives ni des agents concernés.

### **Le Budget**

Dans les grandes lignes, les levées d'option d'achat sur les immeubles de FIVES et LOMME ont été réalisées. Ce budget alloué aux loyers est en grande partie restitué par la DG et attribuée à la part réservée aux agents, notamment pour l'achat de matériel neuf (ordinateurs, écrans, fauteuils,...)

L'effort sur l'envoi postal est reconnu mais il serait possible de faire encore des économies via Clic'Esi.

D'autres économies sont à prévoir via le recensement des lignes téléphoniques pour supprimer les lignes inutiles.

### **Questions diverses**

#### **LA PERMANENCE DE LAMBERSART :**

Les conditions d'exercice de la permanence sont misérables : absence de chauffage, applications non opérationnelles et moins d'une visite par jour. Pour couronner le tout, aucun ordre de mission ni remboursement de frais, ni facilité de pointage ne sont donnés aux agents volontaires désignés d'office. Une réunion avec la Mairie se déroulera prochainement pour faire le point sur l'utilité de la permanence.

#### **LA PERMANENCE DE LA MADELEINE :**

Contrairement à celle de Lambersart, elle ne souffre pas de déficit de fréquentation, bien au contraire, puisque tous les créneaux de RDV ont été remplis depuis son ouverture le 12 janvier 2016. Selon la Direction, tout se passe bien. Les personnes ne pouvant se rendre à ST-ANDRE y viennent.

#### **TRESORERIE DE ST-ANDRE-LEZ-LILLE :**

La Direction doit rencontrer prochainement le Maire de ST-ANDRE pour traiter le problème de mэрule (un champignon) et pouvoir reprendre les travaux. En attendant, une simple bache est posée sur la zone de travaux. Cela n'empêche pas l'exposition des collègues à l'humidité et à une éventuelle dissémination de spores. La Direction a assuré que les échanges avec des usagers via la

fenêtre seraient anecdotiques. Un film occultant devrait être posé pour dissimuler les collègues aux yeux des usagers.

#### IMPOTS.GOUV.FR :

Lors du précédent CTL, nous avons alerté la Direction sur les numéros de téléphone figurant sur le site. En effet, sur de nombreux sites les numéros ne sont pas à jour, ce qui dérange inutilement les rares services dont le numéro est à jour. Un recensement des lignes téléphoniques accessibles depuis l'extérieur est en cours.

#### LA CAF :

La DG a accepté l'installation de postes informatiques dédiés, à l'accueil des SIP, pour que les usagers puissent non seulement se connecter au site de notre administration, mais aussi sur le site de la CAF pour calculer leur prime d'activité. En théorie, les emplois service civique sont désignés pour orienter les usagers vers ces postes et sites internet. Mais, la note de la DG concernant ce dispositif indique bien dans son annexe que les agents peuvent être sollicités. Nous avons donc dénoncé cette charge supplémentaire et paradoxale par rapport au discours de notre Direction qui souhaite supprimer l'accueil au public. Le Directeur a affirmé que les agents ne devaient pas répondre aux questions concernant le domaine de la CAF et que seule une orientation vers le site devait être faite. Ironiquement, la contrepartie consentie par la CAF est une publicité de notre site internet dans leurs locaux

#### CFP DE MAUBEUGE :

Des seaux ont été placés dans le faux plafond pour que les agents ne subissent pas une pluie à l'intérieur du bâtiment. L'agent en charge de l'entretien du bâtiment est désigné pour les vider. Les travaux sont estimés par la Direction à 650 000 € à envisager par tranches. Le financement dépend du BOP 309 (dépenses domaniales accordées par la Préfecture) dont les crédits sont chaque année principalement alloués aux travaux à KENNEDY.

#### L'EXPERIMENTATION DES VTREC :

A ce jour 1300 demandes ont été reçues et traitées et 7 d'entre elles ont fait l'objet d'un rejet. Si la Direction se félicite de son expérimentation, Solidaires Finances Publiques déplore qu'une fois de plus l'expérimentation vise en priorité des gains de productivité. Charges de travail minimisées, effectifs sous-dimensionnés, telle est la recette de l'Administration ! Cependant, une fois de plus, quelques semaines plus tard, force est de constater que des renforts ont été nécessaires pour la bonne réalisation des missions (2 agents supplémentaires ont été affectés). De plus, Solidaires Finances Publiques a dénoncé une dégradation du service public puisque la cellule VTRec n'est accessible au public que par écrit (courrier ou mel) et laisse l'utilisateur sans information sur l'avancement de son dossier jusqu'à son traitement complet.

#### E-CONTACT ET LA CAISSE EN NUMERAIRE :

Vos élus ont demandé la présentation en CTL et en CHSCT de la nouvelle application E-Contact (pour enregistrer l'historique des contacts avec l'utilisateur) ainsi que de la mise en place de la caisse sans numéraire au Quesnoy. Pour toute réponse, le Directeur a affirmé que selon lui, il n'y aurait aucun impact sur les conditions de travail avant de préciser qu'il demanderait l'avis de la Direction Générale.

#### LA TRESORERIE DE BAVAY :

Le service déménage. Le futur site doit être réaménagé avant d'être occupé. Des plans sont en cours d'élaboration et les travaux ont commencé. L'objectif affiché est d'entrer dans les locaux en Septembre 2016.